



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

prélèvements obligatoires

Question écrite n° 108707

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la légitime représentation des associations de contribuables au sein des instances chargées de veiller à la bonne utilisation des deniers publics. Le gouvernement serait disposé à accepter la désignation de représentants des associations de contribuables au sein du conseil des prélèvements obligatoires, et plus généralement dans un souci de transparence et de participation citoyenne, à titre consultatif, au sein des organismes chargés de l'utilisation et de la gestion des deniers publics.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108707

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 2006, page 11211